



Programme

Samedi 2 mars

8h00: Rassemblement pour les officiels, les commissaires, les services de sécurité, et les participants à la salle des fêtes de Bonnac la Côte.

De 9h00 à 12h00: Présentation des véhicules.

De 12h30 à 14h00 Déjeuner au restaurant le Floride.

De 14h00 à 18h00 Présentation des véhicules.

De 18h30 à 19h30 Exposition des véhicules

20h00 Repas pour ceux qui le désirent à la salle des fêtes de Bonnac la Côte

Dimanche 3 mars

8h00: Rassemblement pour les officiels, les commissaires, les services de sécurité, et les participants à la salle des fêtes de Bonnac la Côte.

De 9h00 à 12h00: Présentation des véhicules.

12h30 Exposition des véhicules.

13h00 Déjeuner pour ceux qui le désirent à la salles des fêtes de Bonnac la Côte.

Les Belles d'Hier et d'Aujourd'hui

Daniel Aupetit

10 Rue du Dr Jacquet

87100 Limoges

Pour tout renseignement complémentaire

Organisateur

Daniel Aupetit

06.14.95.37.95

daniel.aupetit3@orange.fr

Responsable adjoint

Jacques Albaret

06.07.57.21.92

albaret.jacques@wanadoo.fr

5° Ronde des belles d'hier et d'aujourd'hui

Les 2 & 3 Mars 2013

Règlement de la Présentation.

Article 1er:

Les Présentations auront lieu entre le point de départ et le point arrivée après le poste 6 sur la route menant au site de Beausoleil, et au village de Népoulas, ce parcours se fera sur une route fermée à la circulation, et sous la protection des organisateurs. Les déviations nécessaires seront mises en place par les organisateurs.

Elle est réservée à toutes personnes membre de différent club automobile, et après avoir signé une décharge, auprès de l'organisateur en cas de dommages corporels où matériels occasionnés par leurs fautes, en conformité avec la réglementation en vigueur.

Article 2:

Tous les participants (es) doit (vent) être en mesure de présenter, toutes les pièces administratives obligatoires et relatives à la circulation du véhicule engagé.

Tous les possesseurs de voiture de sport, ou de compétition non-conforme à la circulation routière en vigueur, devront être muni d'un passeport technique ou fiche d'homologation du dit véhicule, et devront être admis à un contrôle fait par l'organisation.

Article 3:

Cette manifestation n'a aucun aspect sportif.

Le but étant de montrer des automobiles de sport, de collections, de prestiges, à caractères moderne et historique, en toute sécurité sur un parcours protégé, et sans chronométrage.

Article 4:

Les pilotes pourront s'ils le désirent prendre un passager dument sanglé sur le siège prévu à cet effet.

Article 5:

Chaque engagé (e) devra se conformer aux directives des organisateurs sur l'ensemble de la manifestation, et sur le parcours de présentation sous peine d'exclusion sans remboursement de son engagement.

Tous participant (e) devront obligatoirement se présenter au briefing avec émargement obligatoire.

Il convient aux équipages et ses accompagnants de respecter le site ainsi que sa propreté.

Des sacs poubelle seront mis à disposition à chaque poste.

Il est recommandé de laisser les endroits propres (sensibilisation environnementale).

Article 6:

Après l'arrivée du parcours de présentation, la route redevient ouverte à la circulation, respectez les riverains et le code de la route en vigueur, respectez les consignes des organisateurs et des voitures de sécurité.

Ne gênez pas les autres usagers.

Article 7:

Chaque pilote devra être assuré par sa propre compagnie pour son véhicule et ses passagers.

Article 8:

L'organisateur souscrit une assurance RC sur le parcours et pour la salle des fêtes.

Article 9:

La sécurité mise en place est composée de:

1 Médecin réanimateur (médecin urgentiste au SAMU de Limoges) mis en place au départ de la présentation

Dr Libertout Denis

3 rue de l'orée

87570 Rillac Rancon

4 secouristes

6 commissaires licenciés FFSA équipés de drapeaux et d'extincteur et 9 radio CB pour la protection

4 jeux de radio pour officiels

L'ensemble des postes sont couverts par des téléphones portables

Article 10:

La mise en place des matériels de sécurité et de balisage sera positionnée par l'organisateur.

Article 11:

Une attestation écrite sera présenté au représentant de la gendarmerie présent sur les lieux au jour de la présentation.



Bulletin d'engagement

LA DATE DES ENGAGEMENTS SERA IMPERATIVEMENT CLOSE

LE 20 FEVRIER 2013

AVEC LA DECHARGE DE RESPONSABILITE

Nom:..... Prénom :.....

Adresse :

.....

Ville :.....Code postal

Téléphone :.....Email.....

N° du permis de conduire :..... Délivré le:.....

Date de naissance:.....Lieu:.....Nationalité:.....

Véhicule

Marque Type

Immatriculation

Compagnie Assurance..... N° de contrat

Date de validité

Tarif sans repas :

Les deux jours: 120€ // repas 15€ samedi midi { } soir { } dimanche { }

Le samedi 100€ // repas 15€ midi { } soir { }

Le dimanche matin 40€ // repas 15€ midi { }

Règlement à l'ordre: **Les belles d'hier et d'aujourd'hui**

Engagement {.....} + Nombre de repas. {.....} multiplié par 15€ {.....}

Total.....

*5° Ronde des belles d'hier et d'aujourd'hui
Les 2 & 3 Mars 2013*

A renvoyer avec le bulletin d'engagement merci

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les participants s'engagent à se conformer au strict respect du règlement de la présentation et déchargent les organisateurs de toute responsabilité découlant de l'usage de leur véhicule pour tous dommages matériels ou corporels, causés aux tiers ou à eux-mêmes dans quelque condition que ce soit.

J'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire toute assurance individuelle complémentaire que je jugerais utile concernant ma personne et mes biens.

Cette épreuve n'ayant aucun aspect sportif, je décharge les Belles d'hier et d'aujourd'hui, ses représentants et personnels de toute responsabilité pour tous dommages corporels, matériels ou autres pouvant survenir à ma personne et/ou à mes biens.

**Afin d'organiser la 5° ronde, la date des engagements sera impérativement close,
le 20 Février 2013**

**La liste des engagements comportant tout ces renseignements doit être déposée à la Préfecture
de la Haute Vienne 6 jours francs avant l'épreuve, en application de l'article 1 de l'arrête du
28 Mars 2012**

**Accompagné, du nom, prénom, adresse, numéro de permis des conduire, la date et lieu de nais-
sance et la nationalité de chaque participant, ainsi que le n° de l'auto enregistré pour les deux
jours de la présentation.**

merci de retourner vos engagements accompagné de votre règlement avant la date de clôture

Merci de votre compréhension

Je soussigné: Nom Prénom

Date.

Signature : précédée de la mention « lu et approuvé »